



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques et des nuisances
Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 26/07/2020

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36

Philippe VERJUS (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 09

Courriel : drie-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 12 juillet au 25 juillet 2021

Référence : Circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacun des 28 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée VCN3 aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur la Banque Hydro. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>



Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 12 juillet au 25 juillet 2021

N°4

édité le 26/07/2020

Synthèse

Les intempéries d'il y a dix jours ont engendré une remontée globale des niveaux des cours d'eau du bassin d'Île-de-France. Les grandes rivières franciliennes ont atteint des niveaux proches des vigilances de crues. Cependant, la semaine passée, un temps chaud et ensoleillé s'est mis en place faisant baisser à nouveau tous les niveaux des petites rivières. Les débits décroissant rapidement dès l'arrêt des précipitations, 7 stations sont passées sous leur seuil de vigilance étiage durant la quinzaine dont 4 nouvelles. Depuis ce week-end, une succession d'orages localisés permet parfois aux niveaux de remonter légèrement. Les prévisions météorologiques annoncent plutôt une accalmie à partir de mercredi, les débits devraient donc baisser encore.

Grandes rivières

En Île-de-France, les grandes rivières sont en crue faible, notamment la Marne et dans une moindre mesure l'Oise. Ces ondes de crues se propagent sur la Seine aval dont les niveaux sont légèrement à la hausse. L'Yonne voit ses débits baisser à nouveau cette dernière semaine en étant toutefois encore loin des seuils de vigilance étiage.

Sur 7 stations, on compte :

- 0 station en vigilance.
- 0 station en alerte.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

Petites rivières

Sur la quinzaine, les petites rivières sont globalement à la baisse. Cependant, les précipitations intenses et durables de la première semaine ont permis aux niveaux de remonter parfois fortement. Par la suite, un temps estival s'est rapidement mis en place et les débits ont de nouveaux plongé faisant repasser des stations sous les seuils de vigilance.

La situation est orageuse ces jours-ci, les niveaux remontent temporairement et localement, mais devraient être de nouveau à la baisse les prochains jours si les pluies s'arrêtent comme prévu.

Sur 21 stations réglementaires, on compte :

- 7 stations en vigilance : Pommeuse sur le Grand Morin, Aulnay-sur-Mauldre [Centre] sur la Mauldre, Montmirail sur le Petit Morin, Saint-Cyr-sous-Dourdan sur la Rémarde, Saint-Eugène sur le Surmelin, Pont-sur-Vanne sur la Vanne et Viarmes [Moulin de Bertinval] sur l'Ysieux.
- 0 station en alerte.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

Situation des nappes

Les indicateurs piézométriques sont tous en situation normale.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 0 piézomètre en vigilance.
- 0 piézomètre en alerte.
- 0 piézomètre en alerte renforcée.
- 0 piézomètre en crise.

Bilan synthétique de la quinzaine

Météo



Débits



Nappes



Prochain bulletin d'étiage le 10 août 2021

QR code du bulletin



SOMMAIRE

Situation des rivières	p.3
Carte de suivi de l'étiage	p.3
Débits des rivières	p.4
Evolution des débits journaliers	p.5
Bilan annuel des bulletins	p.7
Situation des nappes	p.8
Etat des piézomètres.....	p.8
Carte de suivi de l'état piézométrique	p.8
Evolution des piézomètres	p.9

Situation des rivières

Carte de suivi de l'étiage Situation du 26/07/2021



Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Débit des rivières

Tableau des débits

	Station	Seuils (m³/s)				VCN3 (m³/s)	Situation 12/07	Situation 26/07	Indice de confiance
		V	A	AR	C				
Grandes rivières :									
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	68 le 12/07/2021			
Oise	Creil	32	25	20	17	84 le 12/07/2021			
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	135 le 12/07/2021			
Seine	Alfortville	64	48	41	36	149 le 12/07/2021			
Seine	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	212 le 12/07/2021			
Seine	Vernon	170	131	113	100	328 le 12/07/2021			
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	59 le 12/07/2021			
Petites rivières :									
Essonne	Boulancourt (**)	0.32	0.32	0.20	0.20	1.03 le 23/07/2021			
Essonne	Ballancourt	5.5	4.4	3.9	3.5	7.0 le 24/07/2021			
Grand Morin	Pommeuse	2.4	2.1	1.9	1.7	2.2 le 23/07/2021	Vigilance	Vigilance	
Loing	Episy (Loing)	5.3	3.6	3.0	2.6	18.5 le 25/07/2021			
Lunain	Episy (Lunain)	0.36	0.21	0.17	0.13	0.39 le 24/07/2021			
Mauldre	Beynes	0.43	0.36	0.31	0.27	0.63 le 23/07/2021			
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1.10	0.90	0.78	0.71	1.05 le 23/07/2021		Vigilance	
Orge	Morsang-sur-Orge	1.6	1.4	1.2	1.0	2.3 le 12/07/2021			
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0.27	0.23	0.18	0.15	0.29 le 25/07/2021			
Petit Morin	Montmirail	0.57	0.49	0.42	0.36	0.54 le 12/07/2021	Vigilance	Vigilance	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0.25	0.19	0.17	0.15	0.24 le 24/07/2021		Vigilance	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0.037	0.021	0.015	0.012	0.156 le 12/07/2021			
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours	0.011	0.011	0.005	0.005	0.023 le 24/07/2021			
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0.33	0.27	0.24	0.22	0.37 le 23/07/2021			
Surmelin	Saint-Eugène	0.80	0.61	0.56	0.53	0.71 le 25/07/2021		Vigilance	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0.35	0.26	0.23	0.20	0.54 le 12/07/2021			
Vanne	Pont-sur-Vanne	4.00	3.00	2.40	2.00	3.60 le 25/07/2021	Vigilance	Vigilance	
Voulzie	Jutigny	1.00	0.65	0.48	0.32	1.56 le 25/07/2021			
Yerres	Courtomer [Paradis]	0.034	0.034	0.010	0.010	0.115 le 24/07/2021			
Ysieux	Viermes [Moulin de Bertinval]	0.100	0.082	0.070	0.060	0.096 le 24/07/2021		Vigilance	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0.42	0.31	0.26	0.22	1.23 le 24/07/2021			
Stations non réglementaires (***) :									
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0.16	0.13	0.12	0.11	0.14 le 24/07/2021		Vigilance	
Petit Morin	Jouarre [Varny]	0.99	0.76	0.66	0.59	1.01 le 12/07/2021			

- (*) station gérée par la DREAL Normandie
 (**) station gérée par la DREAL Centre
 (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

VCN3 débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine

- V seuil de vigilance
 A seuil d'alerte
 AR seuil d'alerte renforcée
 C seuil de crise

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

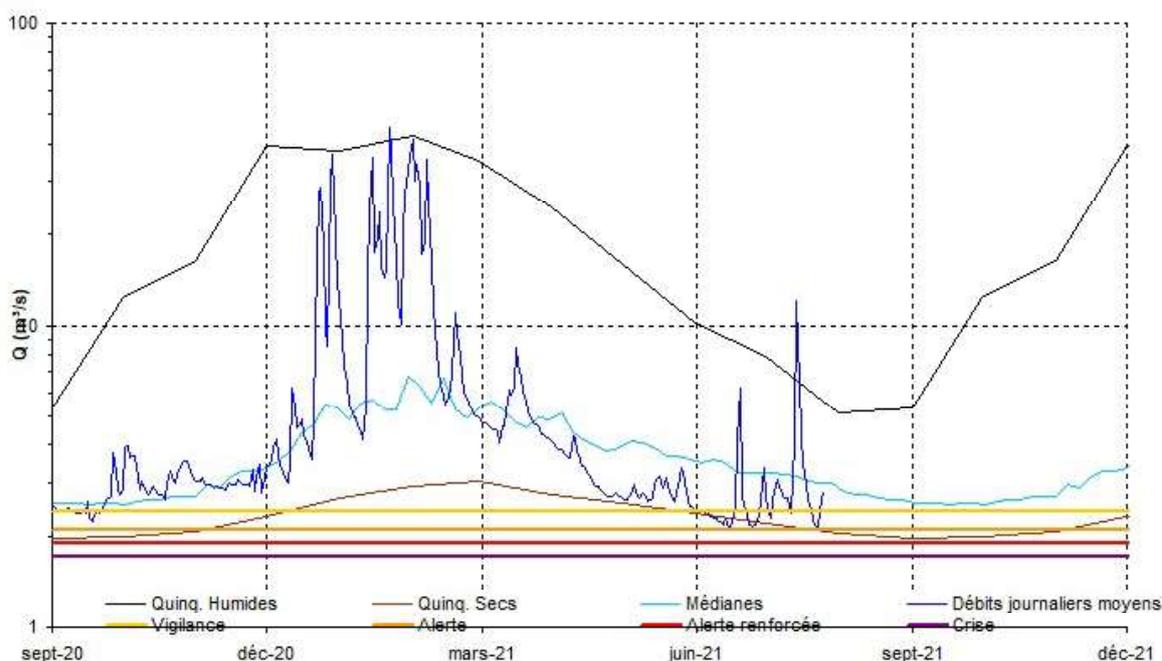
- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur la Banque Hydro : <http://www.hydro.eaufrance.fr> et via le logiciel HYDRO2.

Evolution des débits journaliers depuis septembre 2019 pour quelques stations représentatives

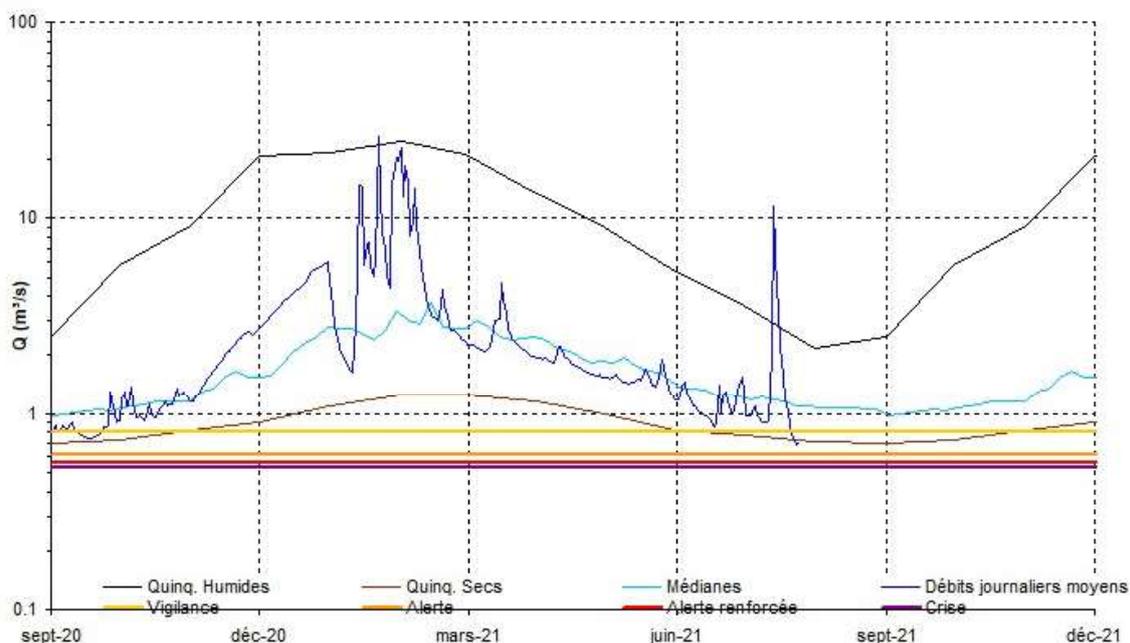
Le Grand Morin à Pommeuse

Le Grand Morin à Pommeuse a vu ses débits baisser et venir flirter avec le seuil d'alerte cette dernière semaine. Les orages du 24 et 25 juillet font remonter légèrement les niveaux mais ceux-ci devraient de nouveau baisser dans les prochains jours.



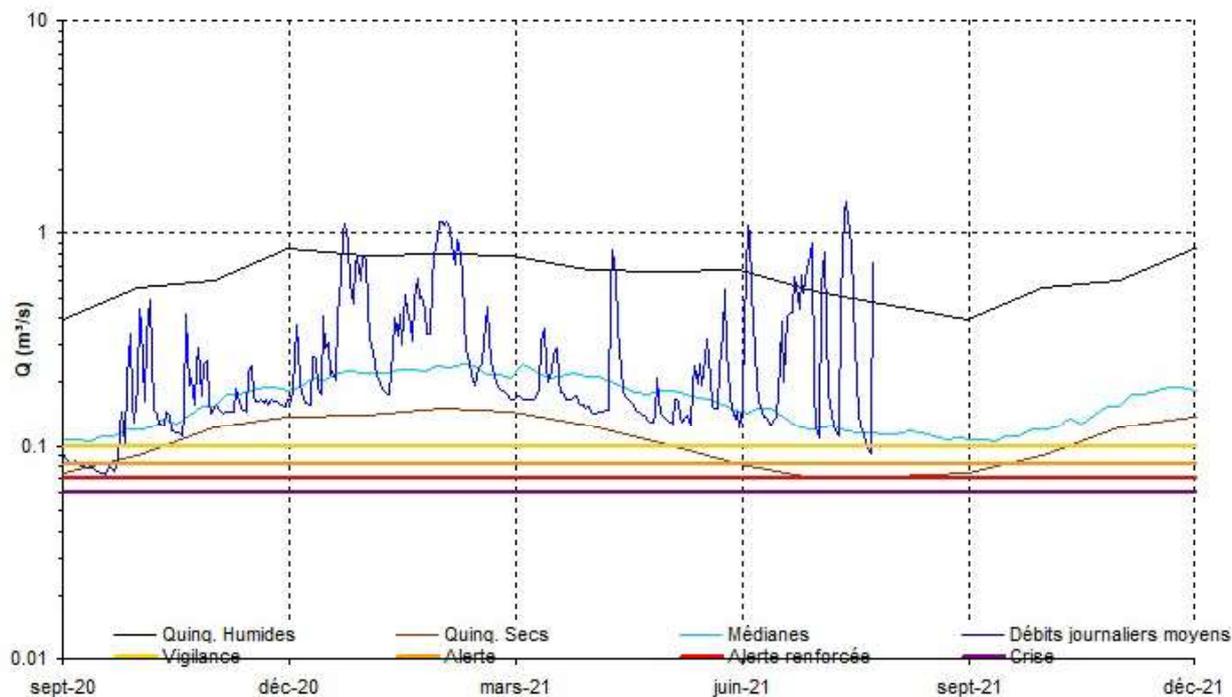
Le Surmelin à Saint-Eugène

Après un pic de crue en début de quinzaine, le Surmelin à Saint-Eugène est vite redescendu pour passer sous son seuil de vigilance. Cette tendance devrait se confirmer dans les prochains jours avec un temps plus sec.



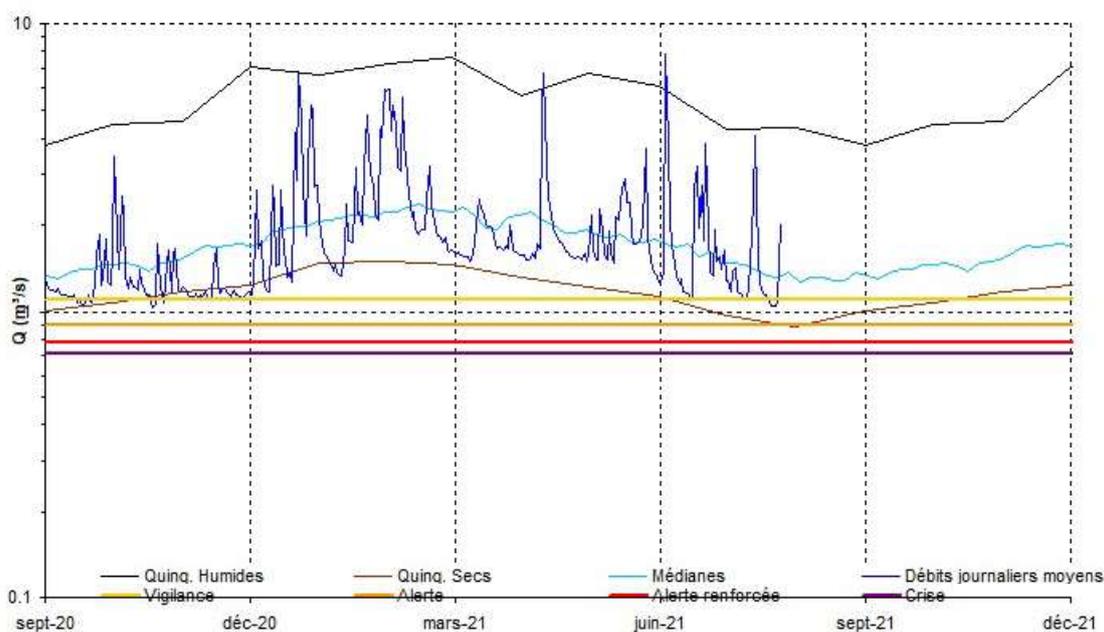
L'Ysieux à Viarmes [Moulin de Bertinval]

Les débits de L'Ysieux à Viarmes [Moulin de Bertinval] font le yoyo en conséquence de la succession d'orages qui ont impacté cette zone du bassin. On constate toutefois que les débits ont une tendance générale à la baisse après chaque passage pluvieux et finissent même par franchir le seuil de vigilance.



La Mauldre à Aulnay-sur-Mauldre

La Mauldre à Aulnay-sur-Mauldre continue sa baisse progressive entre chaque passage pluvieux. La tendance sera toujours à la baisse pour les prochains jours.



Situation des nappes

Etat des piézomètres

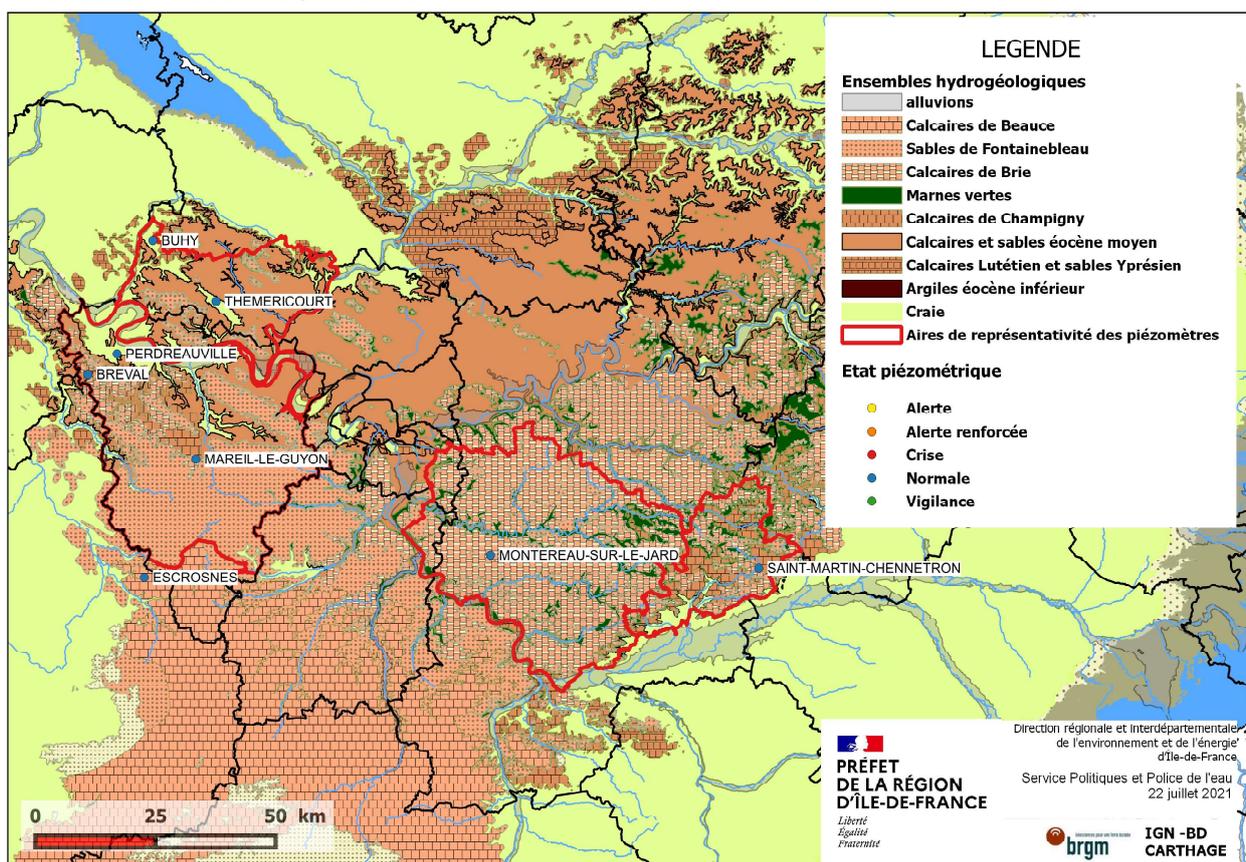
Tableau des tendances

La vidange des nappes est générale mais globalement modérée.

Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse
Buhy (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Mareil le Guyon (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE
Montereau-sur-le-Jard (nappe de Champigny en Brie)	NORMALE
Perdreauville (nappe de la craie du Mantois)	NORMALE
Saint Martin Chenetron (nappe du Champigny en Brie)	NORMALE
Théméricourt (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Bréval (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE

Carte de suivi de l'état piézométrique

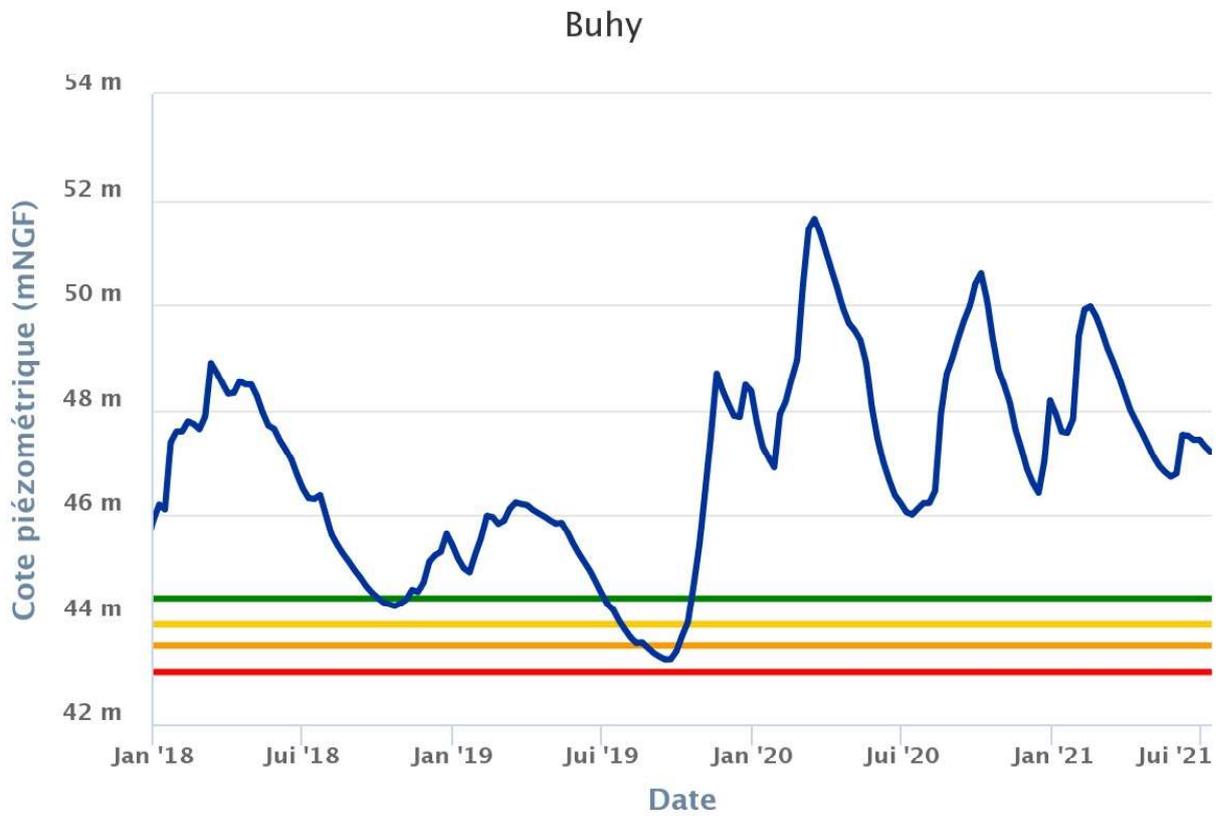
Carte du bassin concerné



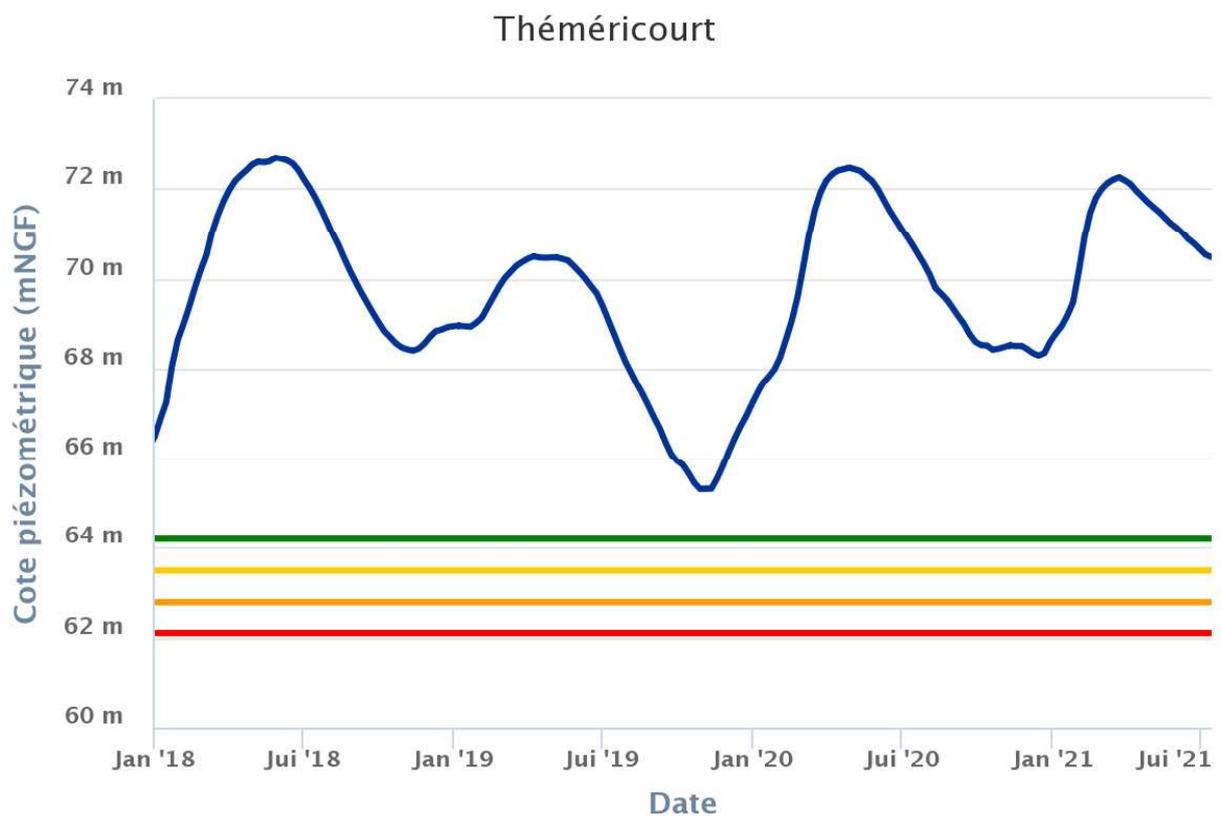
Etat des piézomètres

Nappe de la craie du Vexin Français

Buhy

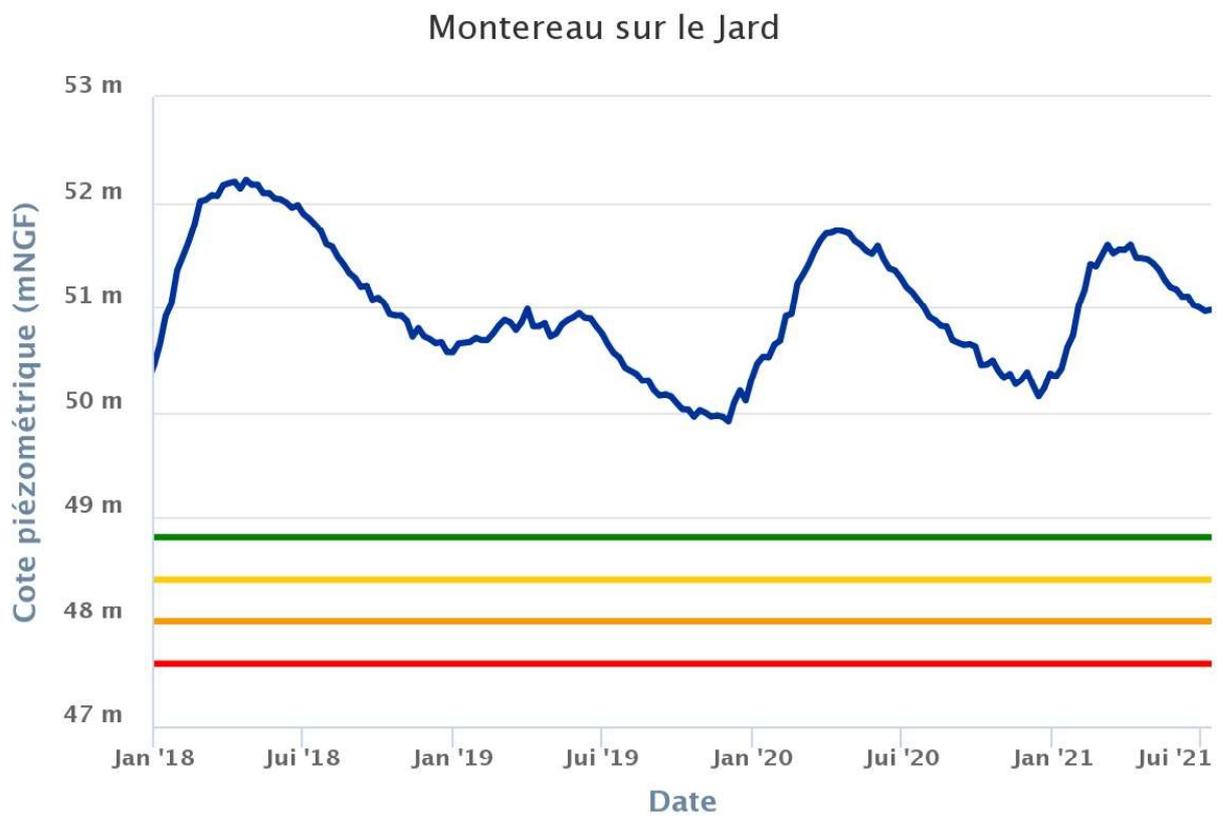


Théméricourt

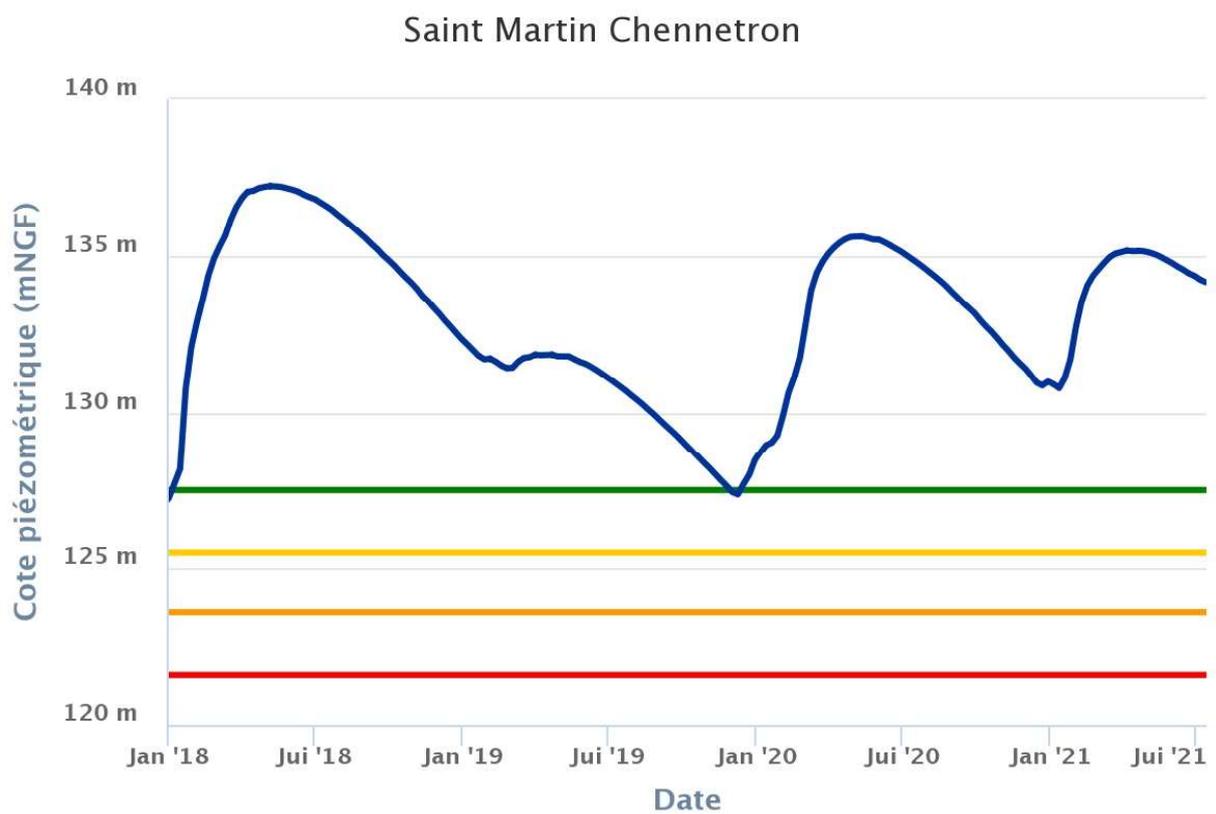


Nappe du Champigny en Brie

Montereau-sur-le-Jard

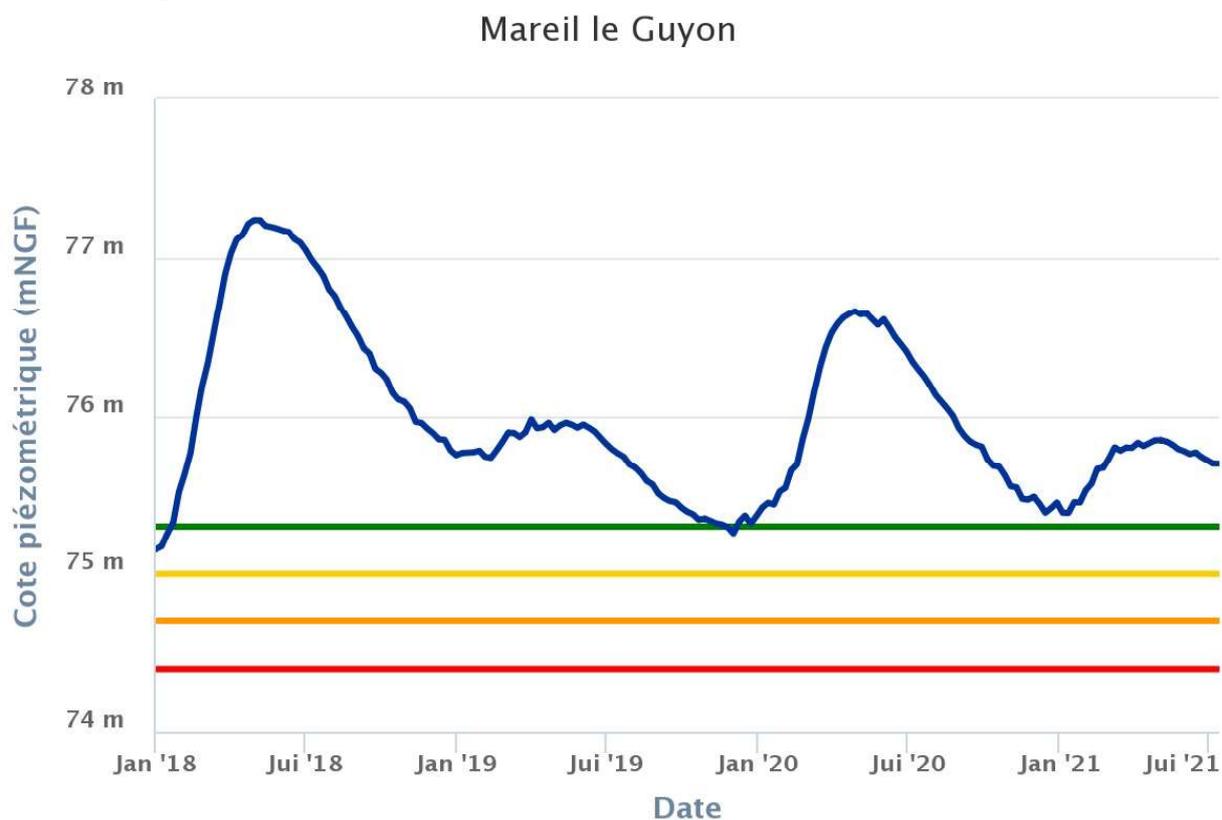


Saint Martin Chennetron

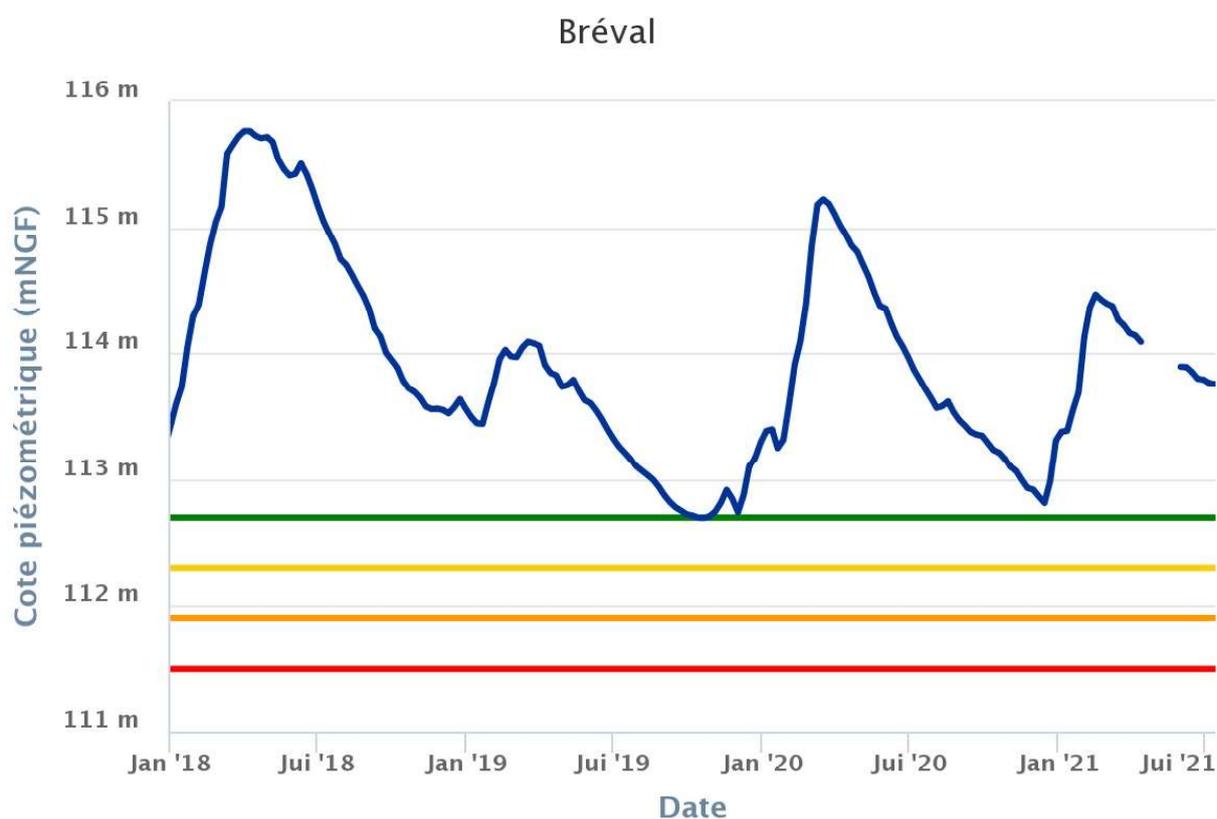


Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

Mareil le Guyon

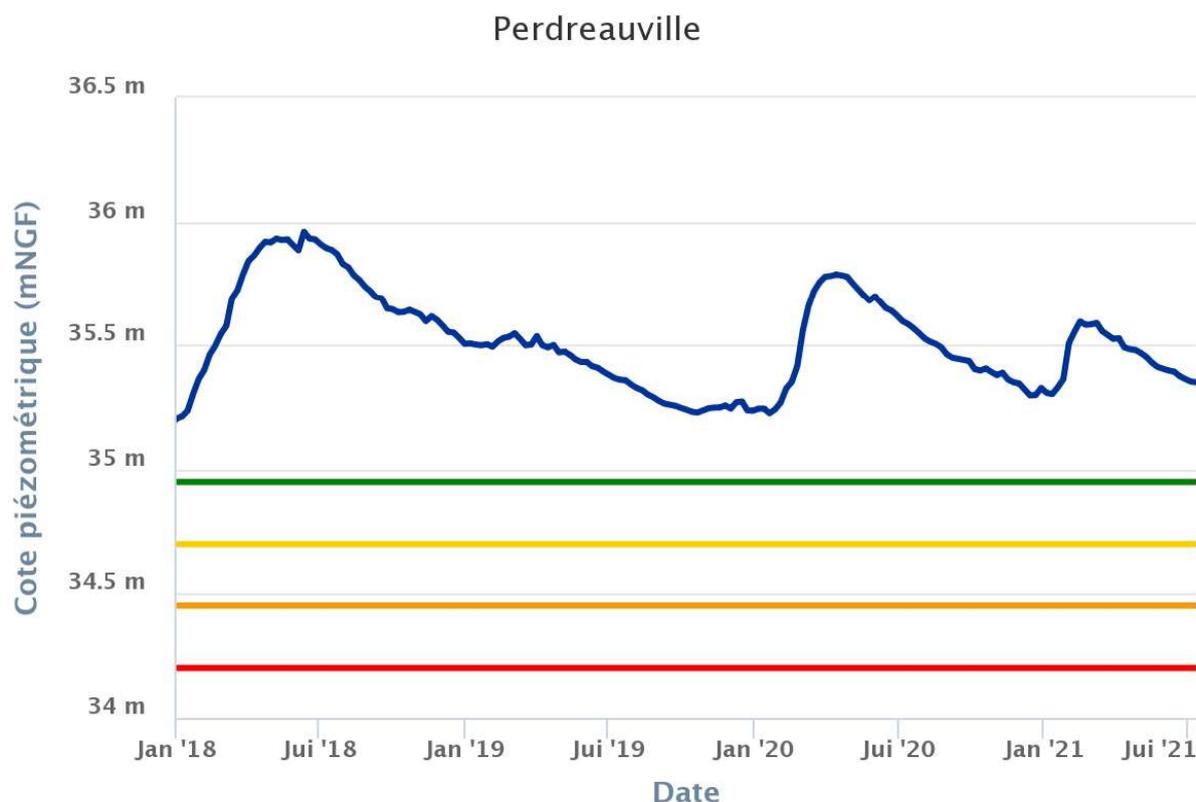


Bréval



Nappe de la craie du Mantois

Perdreauville



L'été sur Internet de la DRIEE :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html>

L'accès aux bulletins du suivi de l'été :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne :

<http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne :

<http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Liens utiles

Contact

driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Prochain bulletin d'été le 10 août 2021